

LA PROCÉDURE ARBITRALE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX : ASPECTS RÉCENTS

3 avril 2008

8h45

Séance du matin
(présidence : Pr. Ch. LEBEN)

La juridiction arbitrale : compétence et recevabilité

Accueil des participants

Exposé introductif : Pr. Ch. LEBEN.

- La compétence matérielle : contrat, traité et clauses parapluie, Pr. Y. NOUVEL.
- La compétence *ratione personae* et l'intérêt pour agir : le problème de l'actionnaire minoritaire, Pr. S. LEMAIRE.
- La compétence *ratione temporis* et l'applicabilité du traité dans le temps, Pr. J. MATRINGE.

10h30 Pause

- La multiplication des recours : consolidation, *res iudicata*, *non bis in idem* et litispendance, Pr. R. RIVIER.
- Recevabilité de l'action arbitrale conventionnelle : clause *electa una via* et clause de règlement judiciaire national préalable, Pr. C. SANTULLI.

Table ronde/Débats : présidence J. PAULSSON.

L'enchevêtrement des procédures (W. BEN HAMIDA, I. FADLALLAH, P. MAYER, A. MOURRE).

Déjeuner libre

14h00

Séance de l'après-midi
(présidence : Pr. Ch. JARROSSON)

L'instance arbitrale : compétence, procédure et recours

- La compétence matérielle : actualité de la notion d'investissement international, S. MANCIAUX.
- Les modifications du Règlement d'arbitrage et du Règlement administratif du CIRDI, N. RUBINS.
- Mesures conservatoires (tribunal arbitral et tribunal étatique), R. ZIADE.

15h30 Pause

- Actualité du contrôle des sentences arbitrales CIRDI, Pr. A. CRIVELLARO.
- Le contrôle par le juge national des arbitrages rendus hors convention CIRDI, Pr. B. AUDIT.
- Egalité entre les parties ou privilège de l'Etat dans la procédure arbitrale, Pr. T. WÄLDE.

Table ronde / Débats : présidence Pr. E. GAILLARD.

Des arbitres sans contrôle ? De la légitimité des tribunaux arbitraux dans le domaine des investissements (P-M. DUPUY, Ch. JARROSSON, M. MENDELSON).

Conclusions : Pr. A. GIARDINA.

Cocktail



**INSTITUT DES HAUTES ETUDES
INTERNATIONALES**

UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

C
O
L
L
O
Q
U
E

3

A
V
R
I
L

2

0
0
8

**LA PROCÉDURE ARBITRALE RELATIVE
AUX INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX :
ASPECTS RÉCENTS**

Ecole Normale Supérieure
45, rue d'Ulm
75005 Paris
(entrée à l'angle rue d'Ulm/rue Erasme)

L'Institut des hautes études internationales a déjà organisé en 2004 une première journée d'études consacrée au *Contentieux arbitral transnational relatif à l'investissement : nouveaux développements* (Paris, LGDJ et Louvain-la-neuve, Anthémis, 2006, 396 p.). La journée du 3 avril 2008 approfondit la réflexion commencée en 2004 et sera consacrée aux questions de procédure et de contrôle dans la jurisprudence arbitrale récente. On sait que cette jurisprudence connaît une croissance des plus remarquables et son étude amène à réexaminer des points fondamentaux du contentieux arbitral transnational (questions relatives à la compétence des arbitres et à la recevabilité des demandes, multiplicité des recours, contrôle des sentences rendues, etc.). La journée permettra aux meilleurs spécialistes français et étrangers de l'arbitrage de présenter l'état actuel du droit positif en la matière.

Colloque organisé avec l'appui de :

**l'Ecole doctorale de droit international, droit européen,
relations internationales et droit comparé de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)**

du Pôle international et européen de Paris II (PIEP)

et des réseaux **OGEMID** (www.ceplmp.org) et **OGEL** (www.gasandoil.com/ogel)

Contact :

Michèle POULAIN

I.H.E.I – Université Panthéon-Assas (Paris II)

12 place du Panthéon - 75005 PARIS

fax : 33 1 44 41 55 49

tél : 33 1 44 41 55 52

courriel : michele.poulain@u-paris2.fr